

Décision

Générale

modern

## Décision n° 2016-436/PR/MTRA autorisant les remboursements de retenues.

n° 2016-436/PR/MTRA

Ministère  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication  
16 juin 2016

Numéro JO  
n° 12 du 30/06/2016

Date du numéro  
30 juin 2016

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### TEXTE INTÉGRAL

en application des articles 89 et 90 de la loi n°3/AN/92/2e L du 28/10/1992, Mr ISMAIL IBRAHIM HOUMED, peut prétendre sur sa demande au remboursement des retenues pour pension précomptées sur ses traitements indiciaires, durant les périodes détaillées ci-dessous

- régime fonctionnaire : du 5/7/1965 au 31/12/1971 – régime députe : du 4/7/2001 au 21/03/2008 La présente décision prend effet à compter du 16 juin 2016.